

LES NOMS SUIVIS D'UN * DISPOSE D'UNE FICHE NOMINATIVE CONSULTABLE DANS LA RUBRIQUE "SOURCES DOCUMENTAIRES"

***FABET Jean**, (dit Raisin), domicilié à Pinceley, département du Tarn, condamné à mort le 5 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme perturbateur.*

***FABIEN Jean**, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 1(nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.*

***FABRE Jean Joseph**, curé domicilié à St Eloi, département de la Nièvre, condamné à mort le 2_ nivôse an 2, par le tribunal criminel du département du Puy-de-Dôme comme réfractaire.*

***FABRE Jean Antoine**, (dit Terras), cultivateur, domicilié à Auzargues, département du Gard, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.*

***FABRE-DE-LA-GARDE Jacques François**, commis de négociant, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 7 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.*

***FABRE J. B. Scipion**, négociant, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 26 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Marseille, comme fédéraliste.*

***FABRE Pierre Joseph**, ex procureur syndic du département des Pyrénées Orientales, âgé de 50 ans, né et domicilier à Perpignan, même département, condamné à mort le 1 messidor An 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.*

***FABRE Laurent**, charron, cultivateur, et notable, domicilié à Vénasque, département de Vaucluse, condamné à mort le 15 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme fédéraliste.*

***FABRE Joseph**, notaire, guillotiné à Orange le 02 août 1794 [© J. de Dianous]*

***FABRE Jean**, tailleur d'habits, domicilié à Recoules, département de la Lozère, condamné à mort le 14 juin 1793, par le tribunal criminel du département du Cantal, comme brigand de la Lozère.*

FABRE Antoine, déserteur, domicilié à Rieutort, département de la Lozère, condamné à mort comme brigand, le 29 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

FABRE-D' EGLANTINE Philippe François Nazaire*, homme de lettres, et député à la Convention nationale, âgé de 39 ans, natif de Varcassonne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire, séante à Paris, comme conspirateur, en trafiquant de ses opinions, et en devenant auteur du complot de la suppression et de la falsification du décret du 17 vendémiaire, concernant la compagnie des Indes.

FABRY Etienne, instituteur, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 24 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre révolutionnaire.

FABUS-VERNANT Denys Henri, ex fermier général, ex noble, âgé de 47 ans, natif de Paris, département de la Seine, commandant du bataillon de la section de Molière et la Fontaine, capitaine des chasseurs du bataillon des filles St Thomas, domicilié à Caen, département du Calvados, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire, séant à Paris, comme contre-révolutionnaire, et pour avoir mis dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage.

FACESSOIS Claude, âgé de 55 ans, né à Montfaucot, département de l'Aisne, traiteur, ex notable de la commune de Sedan, domicilié à Lagny-Bagny, département des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

FACHOT Jean, domicilié à St Paul, département de la Vendée, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

FACON Aldegonde, âgée de 42 ans, née à Fleurbaix, célibataire, commissionnaire à Arras, fille de Jean Baptiste et de Dannequin Marie Catherine, condamnée à mort à Arras le 7 messidor an II

FACHOT François, domicilié à St Pierre de Chauvres, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FAGE Jean, attaché au grand spectacle, âgé de 46 ans, né à Carcassonne, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FAGES Pierre Jean, domicilié à la Malène, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 2 Juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

FAGES Jean Baptiste, huissier, domicilié à Meyrveis, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 2 juin 1793, par le tribunal dudit département.

FAGES Pierre, tisserand, domicilié à la Malène, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

FAGES Antoine, domicilié à St Chely, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

FAGES Jean Baptiste, domicilié à Desmonts, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 17 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme chef d'attroupements.

FAGOT Jacques, peigneur de laine, domicilié à Douay, département du Nord, condamné à mort le 12 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Avesnes, comme brigand du Nord.

FAGUIER DE MARDEUIL Léon Louis, ex conseiller au parlement de Paris, à la seconde chambre des requêtes, âgé de 59 ans, né à Châlon département de la Marne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 1er floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

FAIN Jean Louis, âgé de 27 ans, natif de Paris, journaliste, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, pour les principes de son journal, en faveur des fédéralistes.

FAISEAU Jean Baptiste, agent de l'ex duc de Nivernois, né à Loselle, département de la Nièvre, domicilié à Donzy, même département, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

FAIVRE Charles François, fils, domicilié aux Granges de Loray, département du Doubs, condamné à mort le 17 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

FAJARS Jean Baptiste, écuyer calvacadour du ci-devant cardinal de Rohan, âgé de 56 ans, natif de Strasbourg, département du Bas-Rhin, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à la déportation, le 16 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, pour avoir tenu des propos inciviques et

contre-révolutionnaires, tendants à avilir la représentation nationale et les autorités constitués.

FAJOT Henri Bernard Catherine, ex président au parlement de Toulouse, âgé de 50 ans, né et domicilié à Toulouse, département de Haute-Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur en provoquant, signant ou approuvant des arrêtés ou protestations faites au nom du parlement de Toulouse, le 25 et 27 septembre 1790.

FAJOU Marie, femme Dubois domiciliée à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire le 11 brumaire an 2, par le tribunal criminel du département de Vaucluse.

FALAISSON Jean Baptiste, domestique et menuisier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FALIGAND Jacques, domicilié à la Chapelle, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

FALLIGAUD Jean, domicilié à Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

FALLOT Pierre, domicilié à Montigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

FALLOT Nicolas, domicilié à Vesoul, département de la Haute-Saône, condamné à mort le 14 pluviôse, an 3, par la commission militaire séante à Ypres, comme émigré.

FALLOUX Marie Jeanne Michelle Françoise, veuve Marcombe, ex noble, domiciliée à Angers, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme contre-révolutionnaire.

FALQUE Jean Louis, ex receveur, des domaines nationaux, domicilié à Orange, département de Vaucluse, condamné à mort le 6 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme contre-révolutionnaire.

FALSIGAUD Pierre, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FANARD François, ex cordelier, domicilié à St Briey, département de la Moselle, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

FANCHON Clément, boutonniér, âgé de 37 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FANTIN Laurent, administrateur et procureur de la commune, domicilié à Lisle, département de Vaucluse, condamné à mort le 2 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme chef des rebelles.

FANTOU Pierre, cuisinier, domicilié à Montpellier, département de l'Hérault, condamné à mort le 22 prairial an 2 par le tribunal criminel dudit département, comme distributeur de faux assignats.

FAQUET J. C., âgé de 59 ans, né à Aucourt, ex valet de chambre de la tante du tyran roi, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice de la conspiration de la maison du Luxembourg où il était détenu.

FARDEAU Louis, aubergiste, domicilié à Rablais, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

FARDEAU Joseph, domicilié à Cosset, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes. comme brigand de la Vendée.

FARDEAU André*, ex vicomte de Briolay, domicilié à Soucelles, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 7 fructidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire à la loi.

FARDEAU Pierre, métayer, domicilié à Vezins, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme brigand de la Vendée.

FARDYR Jeanne, femme Rapin, âgée de 50 ans, née à Bordeaux, département de la Gironde, domiciliée à Donzy, département de la Nièvre, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspiratrice.

FARGE Policarpe, père, marchand de peaux, âgé de 55 ans, natif de Bully, département de la Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FARGE Aimé, fils, corroyeur, âgé de 22 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône condamné à mort le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre révolutionnaire.

FARGE Bernard, relieur de livres, âgé de 23 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FARGE Etienne, cultivateur, âgé de 43 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 19 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre révolutionnaire.

FARGEAU Jacques, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

FARGEON Louise Ant. veuve Bussy, ex comtesse, âgée de 68 ans, née et domiciliée à Montpellier département de l'Hérault, condamnée à mort le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FARGEOT François, huissier, domicilié à Montignac, département de la Dordogne, condamné à mort le 26 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

FARINEAUX ou SARIUS Marguerite, âgé de 44 ans, née à Valenciennes, lingère, condamnée à mort à Arras le 2 floréal an II

FARIOT Nicolas Antoine, (dit Martin), employé à la poste aux lettres, âgé de 25 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 27 messidor séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FARNAUD André, directeur d'une filature, domicilié à Carpentras, département du Vaucluse, condamné à mort le 27 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme contre-révolutionnaire.

FARON Antoine Isidore (dit Bossut), âgé de 45 ans, ex commissaire aux terriers et arpenteur, né et domicilié à Lestang, département de Seine et Marne, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

FARROT Léonard, peintre et administrateur de police de la commune de Paris, âgé de 31 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, condamné le 11 dudit mois par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir pris part à la révolte de la commune.

FASSIN Antoine Barthelemi, médecin, âgé de 41 ans, né et domicilié à Arles, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 26 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FATLLER Xavier, cultivateur, domicilié à Oberschaeffolsheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort le 4 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Strasbourg, comme contre-révolutionnaire.

FAUCHARD, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

FAUCHEREAU Joseph Antoine, tisserand domicilié à Fay-la-Belle, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 5 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

FAUCHE Jean, domicilié à Limoges, département de la Haute-Vienne, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du 1er arrondissement de l'armée des Pyrénées occidentales, comme émigré.

FAUCHEROT Jacques, domicilié à St Pierre-de-Chemillé, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 nivose an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FAUCHET Claude*, prêtre âgé de 49 ans, né à Erné, département de la Nièvre, ci-devant prédicateur du tyran roi, ex évêque constitutionnel du département du Calvados, député dudit département à la convention nationale condamné à mort le 10 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793, comme conspirateur de la Fraction brissot et de la Gironde, et pour avoir eu des liaisons avec Charlotte Corday.

FAUCHET Pierre domicilié Monmurson, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FAUCHEUX Claude André, imprimeur libraire, âgé de 53 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 25 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire, et pour avoir imprimé des arrêtés de la municipalité avant le siège.

FAUCOMPRE Joseph, (dit Gaudes) fabricant de fil, âgé de 33 ans, né et domicilié à Moulins, département de l'Allier condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FAUCONET François, domicilié à St Michel, département de la Meuse, condamné à mort le 2 floréal an 2, par le tribunal criminel du département de la Moselle, comme réfractaire à la Loi.

FAUDERREAU Nicolas, domicilié à St Hilaire-du-Bois, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FAUDOAS Augustin Herves, ex marquis, âgé de 57 ans, né à Bayeux, département du Calvados, domicilié à Canizy, ci-devant St Lo, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

FAUDOAS Catherine Michelle, femme Beurepaire, ex noble, âgée de 49 ans, née à Bayeux, département du Calvados, domiciliée à Falaise, même département, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

FAUDOAS Eléonore Herves, ex noble, fille du marquis de ce nom, âgée de 18 ans, née et domiciliée à Caen, département du Calvados, condamnée à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspiratrice.

FAULCON Jean Joseph, ex sous-Chantre, domicilié à Poitiers, département de la Vienne condamné à mort le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme réfractaire à la loi.

FAULCON Joseph Vincent, notaire à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

FAULQUIER Léger Nicola, domicilié à Clamecy, département de la Nièvre, membre dudit département, ex substitut du procureur du ci-devant tyran roi, en la ci-devant élection de Clamecy, condamné à mort, le 25 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

FAUQUIER Jean Baptiste, ex conseiller au parlement, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 19 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire.

FAURE Robert, ex conseiller la ci-devant cour des aides, âgé de 46 ans, né à St Amand-des-Bois, département de la Haute Charente, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire, et pour avoir favorisé des conspirations, mis hors la loi d'après les journées du 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

FAURE Hyacinthe François, commis drapier, âgé de 27 ans, né à St Pierre, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FAURE Benoît, officier municipal de Montbrison, département de la Loire, condamné à mort le 8 frimaire an 2, par le tribunal de justice révolutionnaire, séant à Feurs, même département, comme fédéraliste.

FAURE-MONTALAN jean François, âgé de 42 ans, ci-devant, juge à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 20 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FAUSSEUSE Marie*, de Bcésse, Deux-Sèvres, fusillée le 1er février 1794

FAURIE Henriette, ex religieuse, domiciliée à Serignan, département de Vaucluse, condamnée à mort le 26 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange. guillotinée le 26.

FAUSSOIS Claude, traiteur notable, domicilié à Sedan, département des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

FAUTEMAN Michel, ouvrier en soie, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 1er nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FAVAREL Siméon Alexis, salpêtrier, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

FAVEL Michel, serrurier, âgé de 52 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 12 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FAVELLE Guillaume, pâtissier, âgé de 42 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 7 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FAVRAS Thomas de Maly de* ex marquis, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 18 février 1790, par le ci-devant châtelet de Paris, et pendu le 19 dudit, en place de grève, après avoir fait amende honorable devant la principale porte de l'église Notre-Dame, accusé d'avoir formé et tenté de mettre à exécution un projet de contre-révolution, et d'avoir eu l'intention d'attenter à la vie de Lafayette, Bailly et Necker, et d'enlever le roi et la famille royale.

FAVEROL Perinne, domiciliée à Landes-de-Genusson, département de la Vendée, condamnée à mort le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme complice des brigands de la Vendée.

FAVEROLLES Henri Charles Louis, âgé de 36 ans, ex noble, ex prêtre, inspecteur général des fourrages à l'armée des Pyrénées Occidentales, ci-devant lieutenant d'infanterie, ensuite commissaire des guerres, aide de camp de Dumourier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 12 nivôse an 2 par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

FAVET Roland, charcutier, domicilié à Arles, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 26 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel révolutionnaire dudit département.

FAVIER Alexis, lieutenant dans les douanes nationales, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme rebelle, le 23 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

FAVRE Charles, originaire de suisse, commis négociant, domicilié à Lyon, département du Rhône condamné à mort, par la commission révolutionnaire de Lyon (*pas de date*)

FAVRE Jean Baptiste, maréchal-des-logis en chef de la gendarmerie, âgé de 42 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FAVREAU René, sellier, domicilié à Tallemont, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 2 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables.

FAVREAU François, laboureur, domicilié à Touarcé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

FAVROT Joseph, brigadier des gendarmes, âgé de 55 ans, natif du Bois-d'Oingt, département du Rhône, domicilié à Condrieux, campagne de Lyon, condamné à mort le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FAYARD Etienne, peintre âgé de 35 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 12 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FAYE Pierre Jean, curé, né et domicilié à St Macaire, département de la Gironde, condamné par la commission militaire séante à Bordeaux, à une amende de 10000

livres, à être renfermé jusqu'à la paix, à être exposé aux regards du peuple, pendant six jours, pour avoir calomnié le citoyen Raffin, partagé les crimes des Bordelais, et avoir contribué à égarer les bons citoyens de la faction Girondine.

FAYE Jean (dit Gras), maçon, âgé de 58 ans, natif de Camp?y, dans le ci-devant Limousin, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FAYE Gille Camille juge de paix, domicilié à Arcueil, département de la Seine, condamné à mort le 20 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

FAYOL Anne Marie, institutrice, âgée de 64 ans, née et domiciliée à Lyon, département du Rhône, condamnée à mort le 16 germinal an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FAYOL Simon, chapelier, âgé de 42 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FAYOL Jean, agriculteur, âgé de 20 ans, domicilié au faubourg de Vaise, près de Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FAYROLLE Philibert, affaneur, âgé de 36 ans, né à Mâcon, département de la Saône et Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FAZILLAUD Paul, 33 ans, domicilié aux Moutiers-sous-Chantemerle, département des Deux-Sèvres, condamné à mort par le tribunal criminel des Deux-Sèvres le 13 ventôse an 2 (livre de Maurice Poignat : "Histoire des communes des Deux-Sèvres-le pays du Bocage édité en 1986 par les éditions Projet)

FEILLATREAU Renée Marie*, veuve Dumont, domiciliée à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à Mort, le 8 germinal an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme traître à la patrie.

FELIN Jean Michel, cultivateur, domicilié à Avignon, département de Vaucluse, condamné à mort, le 3 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme fédéraliste.

FEIT Antoine, forestier, domicilié à Berhardswiller, département du Bas-Rhin, condamné à mort le 13 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Schelestat, comme fanatique contre-révolutionnaire.

FEITZ-CREF, négociant, domicilié à Nidervisse, département de la Moselle, condamné à mort le 15 vendémiaire an 3, par le tribunal criminel dudit département, comme distributeur de faux assignats.

FELISSAN Charles Alexandre, commis, âgé de 18 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FELISSANT Georges, gendarme, commis voyageur, âgé de 18 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FELIX Joseph, fils de François, écrivain, domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Bruxelles, comme émigré.

FELUZEAU François, domicilié à Pont-Saint-Martin, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante au Mans, comme brigand de la Vendée.

FENA Jean, domicilié à Sorede, département des Pyrénées Orientales, condamné à mort le 13 pluviôse an 2, par le tribunal militaire du premier arrondissement de l'armée des Pyrénées Orientales, comme émigré.

FENARD Alexandre, notaire, procureur syndic du district de Bitche, âgé de 44 ans, né et domicilié à Bitche, département de la Moselle, condamné à mort le 26 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, en provoquant l'envoi d'une adresse au tyran roi sur les événements du 20 juin 1793, par un discours dans lequel il disait " nous regardons comme nos véritables ennemis ceux qui ont osé et qui oseront proposer l'avilissement et la déchéance du représentant héréditaire de la nation ".

FENAUX Pierre François, charretier, âgé de 40 ans, né à Salincourt, département de l'Eure, domicilié à Rosai, département de la Seine et Marne, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FENELON François Gabriel, ancien militaire, ex noble, âgé de 57 ans, né à Haie en Hollande, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration des prisonniers du Luxembourg où il était détenu.

FENOTOT Louis, journalier domicilié à Montigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

FERAGUS Jean Nicolas, cultivateur, et Vannier, domicilié à Caderousse, département du Vaucluse, condamné à mort le 14 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme fédéraliste.

FERAIN (né Allemand), domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FERAU J. Guillaume, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FÉRAUD ou FERRAUD Jean* Arreau hautes-Pyrénées 1764 - Paris 1795

FERCHAUD Claude, domicilié à Briaud, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FERDAN Louis, domicilié à Jour, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FERE Perrine, fileuse, domiciliée à St Poix, département de Mayenne, condamnée à mort le 6 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Craon, comme brigand de la Vendée.

FERE Jean, domicilié à St Poix, département de Mayenne, condamné à mort le 27 messidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Craon, comme brigand de la Vendée.

FERE Pierre, tailleur d'habits, domicilié à St Poix, département de Mayenne, condamné à mort le 27 messidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Craon, comme brigand de la Vendée.

FERIOL Joseph, chirurgien et cabaretier, âgé de 41 ans, natif de Laguien, département de l'Ain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FERLAT Henri, miroitier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 20 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FERMAREL Jean Baptiste, mercier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort pour avoir mis en circulation de faux assignats, le 25 frimaire an 2, par le tribunal criminel du département de Paris.

FERNE Etienne, domicilié à Rochefort, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

FERNE Léon, domicilié à Rochefort, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

FERNEX Joseph, juge de la Commission à Lyon, massacré en prison et jeté dans le Rhône le 26 pluviôse en III

FEROIN Joseph, garçon meunier, domicilié à Saulouard, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 18 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

FERON Guillaume, âgé de 45 ans, journalier, né à Arnouville, département de la Seine et Oise, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme convaincu d'avoir insulté, outragé les autorités légitimes, en refusant d'obéir aux réquisitions.

FERON Marie Adélaïde femme Rageot, âgée de 40 ans, née à Armouville, département de la Seine et Oise, couturière, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme convaincue d'avoir outragé les administration du département de Seine et Oise, et du District de Montfort-le-Brutus.

FERRAND Jean Louis, boucher, âgé de 40 ans, né et domicilier à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 2 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FERRAND Jacques Laurent, culottier, âgé de 46 ans, né et domicilier à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 7 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FERRAND Jean Baptiste domicilier à Lyon, département du Rhône, prêtre réfractaire condamné à mort le 18 brumaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

FERRAND Joseph, cordonnier domicilier à Carpentras, département du Vaucluse, condamné à mort le 18 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

FERRAND Marie Anne, marchande de Mouchoirs, domiciliée à Vitry, département de la Marne, condamnée à mort le 12 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice.

FERRAND Pierre Elis, chef de brigade à l'armée du Nord, ci-devant capitaine au régiment de Bassigny, âgé de 57 ans, né et Domicilié à Castres département du Tarn, condamné à mort le 9 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur, ayant tenté d'ébranler la fidélité des soldats envers la nation.

FERRAND J. François Joseph, (dit Lapierre), domestique, domicilié à Dijon, département de la Côte-d'Or, condamné à mort le 12 Ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

FERRET Pierre Antoine, cocher, âgé de 45 ans, né à Paris, département de la Seine, domicilié à Nussy-du-Bon-Air, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FERREY Bonaventure, ex curé de St Denys, domicilié à St Denys-sur-Sartois, département de l'Orne, condamné à mort le 14 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

FERRIEZ Vincent, chirurgien, âgé de 33 ans, né à Rieul, département de la Haute-Garonne, domicilié à Buire, département de la Drôme, condamné à mort le 18 floréal, an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé en août 1792, dans le département de la Drôme.

FERROT Pierre, domicilié au Chesne, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FERROUSSAT Jean, père, marchand tuilier, âgé de 59 ans, né à Lyon, département du Rhône, domicilié à Chaponost, Campagne de Lyon, condamné à mort le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FERROUSSAT Etienne, fils cadet, marchand sur le port, âgé de 25 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FERROUSSAT Etienne Grégoire, teinturier, âgé de 38 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 6 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FERRUS-PLANTIGNY Barthélemi, ex noble, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 20 brumaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme conspirateur.

FERUYANT Louis Jacques, ex trésorier de France, âgé de 37 ans, né et domicilié à la Motte-Teney, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 11 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme convaincu d'avoir abusé de son autorité de président du comité révolutionnaire de la Mothe-sur-Seine, ayant fait faire des dénonciations vagues et calomnieuses dont il a été le rédacteur, contre un citoyen de l'avoir fait incarcérer, en l'arrachant à sa famille et à ses fonctions.

FERRY Charles Dominique ex jésuite, âgé de 48 ans, né à Monaco, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FERY François, cocher, domicilié à Bruz, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 8 avril 1793, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

FERY Anne, veuve Dupré garde-malade, âgée de 52 ans, née à Mala, département de la Côte-d'Or, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 4 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FERYAU René, domicilié à la Verrerie, département de la Vendée, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

FESAN Jean, boutellier, âgé de 38 ans, natif de Vaise, expert en titres, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FESSARD Jacques, laboureur, domicilié à Daumeray, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

FETI Jean Marie, gendarme, âgé de 49 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FETIGOT Pierre, domicilié à Pont-st-Martin, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FEUGNEUR Claude, âgé de 46 ans, natif de Neuf-Marché, garde forestier des bois nationaux, domicilié à Arme, condamné à mort le 25 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, et complice des manœuvres contre-révolutionnaire qui ont existé dans le département de la Nièvre.

FEULLE Jean Barthélemi, homme de loi, âgé de 42 ans, natif de Monségur, département de la Gironde, domicilié à Bordeaux, même département, condamné à mort le 11 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux comme contre-révolutionnaire, pour avoir montré dans toutes ses actions un orgueil démesuré, et jamais de patriotisme, et n'avoir fréquenté que des aristocrate, et notamment Piis.

FEUILLET Jean Baptiste, marchand domicilié à Dieppe, département de la Seine Inférieure, condamné à mort le 2 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme receleur de prêtres réfractaires.

FEUILLET Françoise, domiciliée à Dieppe, département de la Seine Inférieur, condamnée à mort le 2 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme conspiratrice des Brigands de la Vendée.

FEUILLET Joseph, chapelier, âgé de 19 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 frimaire an 2, par la commission militaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FEUILLIDE Jean (dit Capotte), cultivateur, domicilié au Marais-de-Gaborit, département de Gers, condamné à mort le 4 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur et complice de Mangin.

FEUVRIER Jean François, (dit Etévenard), cultivateur, domicilié à Garnd-Chaux, département du Doubs, condamné à mort comme émigré, le 1er frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

FEVRET Antoine, cavalier au 1er régiment, âgé de 37 ans, né à Fresne, département de la Haute-Saône, domicilié à Epernay, département de la Marne, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, pour avoir avili les sociétés populaires, et appuyé une pétition qui contrariait le recrutement.

FEVRIER Jeanne Claude, (dite Estevenard), femme Romain, cultivatrice, domiciliée à la Grande Couche-des-Bois, ci-devant St Hypolite, département du Doubs, condamnée à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

FEYDEAU François Joseph, ex capitaine au régiment, ci-devant Dauphin infant, âgé de 50 ans, né à Metz, département de la Moselle, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FICHET Etienne, ferblantier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 18 brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme conspirateur.

FICHET Etienne, lieutenant du vaisseau (dit le commerce de Marseille), âgé de 33 ans, né à St Brioux, département des Côtes-du-Nord, domicilié à Bezardrieux, même département, condamné à mort le 2 pluviôse an 2, par le tribunal séant à Paris, comme complice de la conspiration qui a livré Toulon au Anglois.

FIELVAL Pierre, employé à la régie nationale, âgé de 40 ans, né à Florac, département de la Lozère, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme l'un des agents du fédéralisme.

FIEVRE Catherine, domiciliée à St Paul, département de la Vendée, condamnée à mort le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme complice des brigands de la Vendée.

FIGOT Etienne, ouvrier en soie, âgé de 40 ans, natif de la Novalèze, département du Mont-Blanc, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme conspirateur.

FIGUET Jean Baptiste, clerc d'avoué, âgé de 24 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FIGUET Jean Marie, garçon, épicier, âgé de 21 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FIGUET Augustin, chirurgien, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme conspirateur.

FIGUREAU André, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 19 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FILANDEU François, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort le 22 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme conspirateur.

FILBEAU Charles, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FILET Bonaventure, chirurgien, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort par contumace, par le tribunal criminel du département de Saône et Loire, comme fabricant et distributeur de faux assignats.

FILLEL Mme guillotinée son marie consierge du château de la Muette le 6 thermidor an II (24 juillet 1794) (La vie religieuse à Paris sous la terreur 1792-1794 page 67)

FILHOT-CHIMBAUD Marguerite Thérèse, âgée de 60 ans, née et domiciliée à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 1er pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme conspiratrice, et convaincue d'avoir fait passer de l'argent à ses enfants émigrés, et d'avoir contribué, en l'achetant à un prix fou, à discréditer les assignats.

FILHOT Gabriel Barthélemy Romain, ex conseiller au ci-devant parlement de Bordeaux, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 22 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire.

FILLIARD Jérôme, marchand forain, âgé de 32 ans, natif de Dione, département du Mont-Blanc, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FILLION François, tanneur, âgé de 53 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à Mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FILLION Pierre, marchand fabricant d'étoffes, âgé de 57 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 1er nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FILLON François, domicilié à Lemur, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

FILOUX Simon, ex curé de Mortemart, département de la Haute-Vienne, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

FILSAC Jean, ex avocat, secrétaire général du département du Lot, âgé de 36 ans, né et domicilié à Cahors, même département, condamné à mort le 1er prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

FIMBRON François, domicilié à Pommeraye, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FISCHER Jean Jacques, ministre protestant, domicilié à Dorlishein, département du Bas-Rhin, condamné à mort le 4 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Strasbourg, comme contre-révolutionnaire.

FISIASTRE Bastien, domicilié à Châtillon, département des Deux Sèvres, condamné à mort le 1^{er} nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FISICAT Jean Baptiste, ex baron, âgé de 64 ans, né à Lyon, département du Rhône, domicilié à St Genis-Laval, même département, condamné à mort le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FISSON-MONEVEAU Philippe, ci-devant, écuyer et cultivateur âgé de 47 ans, né et domicilié à Faleyrac, département de la Gironde, condamné à mort le 14 germinal an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire, s'étant permis les propos les plus injurieux contre les représentants du peuple en lui disant qu'il était trompé par ses députés.

FITEAU J. Math. Simon, ex jésuite, domicilié à Bollene, département de Vaucluse, condamné à mort le 21 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme contre-révolutionnaire.

FITY Jean Joseph, menuisier, âgé de 30 ans, né à Nevers, département de la Nièvre, domicilié à Buis, département de la Drôme, condamné à mort le 18 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé dans le département de la Dôme.

FLACHON Pierre Etienne, sans état, âgé de 53 ans, né et domicilié à Briguais, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimair an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FLAGEOLET Jean Baptiste, âgé de 62 ans, maçon, né à Lillers, demeurant à Véthune, époux de Six Marie Philippine, condamné à mort à Arras le 18 messidor an II

FLAMANT Guillaume Jean, âgé de 57 ans, né et domicilié à Paris, marchand de souliers, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 12 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

FLAMME Catherine Marie Joseph, institutrice, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort comme distributrice de faux assignats, le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

FLANDRIN Joseph, père, vignégrier, âgé de 46 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

FLANDRIN Grégoire, cieur de toiles, âgé de 22 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

FLANDRIN Jean, ouvrier en soie, fabricant de bas, âgé de 26 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

FLANDRIN Bernard, agriculteur âgé de 25 ans, demeurant, aux Poertes de la Croix-Rousse près Lyon, département du Rhône, condamné à Mort comme contre-révolutionnaire le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

FLANDROIS Jean, domicilié aux Essarts, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

FLAVIGNY, femme Desvieux, ex comtesse, âgée de 28 ans, née à Charme, département de l'Aisne, domiciliée à Paris, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Saint Lazare, où elle était détenue.

FLAVIGNY A. L. J., âgé de 30 ans, ex comte, se disant cultivé, né à Charmes, département de l'Aisne, y demeurant, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu.

FLAYOT Joseph, (dit Printemps), boulanger et adjudant général de l'armée départementale, domicilié à Auriolles, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 18 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

FLECHET Jean Antoine, chapelier âgé de 32 ans, né à St Symphorien-le-Château, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

FLECHIER Césa, fabricant d'étoffes, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 18 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

FLENOT Augustin, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

FLESSELLES Jacques* (de), Paris 1721 Paris 1789

FLEURDELIS Pierre, commis-voyageur, âgé de 27 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

FLEURIOT François, laboureur, domicilié à Mozé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

FLEURIOT Jean, taillandier, domicilié à Saulaines, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

FLEURIOT-LESCOT Jean baptiste*, artiste, maire de Paris, âgé de 43 ans, né à Bruxelles, département de la Dyle domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 10.

FLEURY Jacques, laboureur, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

FLEURY Jean, domicilié à St Georges-sur-Loire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

FLEURY Jean, domicilié à Ste Lumine du Coutay, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 floréal an 2, par la commission militaire de Nantes.

FLEURY Jean, journalier, âgé de 40 ans, né et domicilié à Tray, département du Cher, condamné à mort le 16 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant provoqué par des propos et des manœuvres, la dissolution de la Représentation nationale.

FLEURY Augustin Guillaume (dit Cherbourg), sous-lieutenant d'un escadron de cavalerie, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 2 germinal an 2, par la commission militaire d'Angers.

FLEURY Marie Modeste Bibianne, femme Arnaud, domiciliée à St Hilaire-du-Bois, département de la Vendée, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

FLEURYE Louise, veuve Tardy, fermière, âgée de 40 ans, née à St Etienne, domicilié à Challans, département de la Vendée, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

FLOBERT Nicolas, artiste vétérinaire, âgé de 30 ans, né à St Just, département de la Marne, domicilié à Nogent-sur-Seine, département de l'Aube, condamné à mort le 9 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir tenu des propos inciviques et contre-révolutionnaires.

FLOCON Pierre François, ex curé de Romancourt, y demeurant, département des Ardennes, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 23 messidor an 2, par le tribunal criminel du département de la Meuse.

FLORANT Etienne, cultivateur, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

FLORAVANT Jean Joseph, domicilié à Cairanne, département de Vaucluse, condamné à mort comme émigré, le 4 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

FLORENCE Jacques, domicilié à Jetay, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

FLORENCEAU Pierre, domicilié à Bonnoeuvre, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

FLORENS Louise Marche Adélaïde, ex noble, domiciliée à Carpentras, département du Vaucluse, condamné à mort comme conspiratrice, le 6 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

FLORANT Pierre, domicilié à Montglone, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

FLORET Claude, marchand de Blé, et juge de paix, âgé de 50 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

FLORIN Pierre, âgé de 28 ans, né à Voiteuse, charpentier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FLORISSON André, domicilié à Bourguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FLOSSE Jean Baptiste Nicolas, jeune, âgé de 36 ans, maître de postes, membre du directoire au département de la Moselle, né et domicilié à Boulay, même département, condamné à mort le 17 Floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme convaincu d'avoir suspendu arbitrairement les lois des 14 et 15 avril 1790, relatives aux biens provenant des religieux.

FLOTON Claude, laboureur, domicilié à Argentré, département de la Mayenne, condamné à mort le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

FLOURON Jean Baptiste, domicilié à St Chaly, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

FLOUTIER Jean, marchand d'étoffes, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort le 1er thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme fédéraliste.

FLOVET Antoine Julien, adjoint à l'état major de l'armée d'Italie, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 9 nivôse an 2, par le tribunal militaire du 2ème arrondissement de l'armée d'Italie, comme traître à la patrie.

FOACIER Pierre Louis, âgé de 74 ans, ex noble, né à Rouen, département de la Seine Inférieure, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

FOIFRANQUET Marguerite, femme Letombe, domiciliée à Coulommiers, département de la Seine et Marne, condamnée à mort le 12 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FOIRET J. âgé de 27 ans, né et domicilié à Bruges, écrivain, condamné à mort le 18 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FOISEGURET, domicilié à Rhodés, département de l'Aveyron, condamné à mort le 28 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département comme receleur de prêtres réfractaires.

FOISSAC Pierre, domicilié à St Victor, département de l'Aveyron, condamné à mort le 9 avril 793, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

FOISSEY Jean Baptiste Nicolas, vigneron, domicilié à Horses, département de la Haute marne, condamné à la déportation pour 20 ans, par le tribunal criminel dudit département le 30 brumaire an 2, comme conspirateur.

FOIX Jean Marie, domicilié à Ligny, département du Pas-de-Calais, condamné à mort le 12 thermidor an 2, par la commission militaire de l'armée du Nord, comme émigré.

FOLETIER Martin, âgé de 17 ans, natif de Monistrol, département de la Haute Loire, étudiant, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FOLLER Pierre François René, âgé de 27 ans, ex noble, né à Poitiers département de la Vienne, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme convaincu d'avoir favorisé les rebelles de la Vendée.

FOLLERBAU Pierre, ex bénédictin, domicilier à Nevers, département de la Nièvre, condamné à mort le 16 ventôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Vienne, comme réfractaire à la loi.

FOLLOPPE Georges, âgé de 64 ans, né à Oucalix, près Yverot département de la Seine Inférieure, pharmacien, officier municipal de Paris, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 21 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice des complots formés par Capet, sa femme et sa famille.

FOLY Pierre Siméon, âgé de 33 ans, né à Fléricourt, district de Péronne, fils d'Eloy et Duquesne Marie Anne, condamné à mort à Arras le 12 messidor an II

FOLZER Pierre François, cultivateur, domicilié à Vandoeuvre, département de la Vienne, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

FONBOURGADE Jean, ex noble, âgé de 78 ans, natif de St Pay-de-Castets, département de la Gironde, domicilié à Bordeaux, même département, condamné à mort le 1er thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire.

FONBOURGADE Jeanne, fille, âgée de 31 ans née à St Pay-de-Castets, vivant avec son père ex noble, domiciliée à Bordeaux, département de la Gironde,

condamnée à mort le 1er thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire

FONCHARD Jean, domicilié à Laronssière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FONFREDE Etienne, domicilié à la Bastide, département du Lot, et Garonne, condamné le 22 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département des Bouches du Rhône, à 12 ans de fers, à être ensuite déporté et ses biens confisqués, comme contre-révolutionnaire.

FONROSE Elie Jean, âgé de 56 ans, né à Peyrand, département de la Dordogne, ex conseiller aux requêtes du palais du parlement de Bordeaux, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 1er thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire.

FONTAINE Henri Joseph, domicilié à Caudry, condamné à mort le 7 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Cambrai, département du Nord, comme ayant conduit des fourrages à l'ennemi.

FONTAINE Pierre François Joseph, domestique, domicilié à Cambrai, département du Nord, condamné à mort, le 24 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Cambrai, comme traître à la patrie, et ayant discrédité les assignats.

FONTAINE Pierre, domicilié à Gravesor, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 8 ventôse an 2, par la commission militaire séante à Marseille, comme émigré.

FONTAINE Pierre, boulanger, domicilié à Tarascon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 22 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

FONTAINE Joseph Marie, âgé de 59 ans, natif de Bangère, département du Mont-Blanc, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FONTAINE Etienne, âgé de 57 ans, ex garde du dernier tyran roi, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FONTAINIER Jean, notaire domicilié à Roguemaure, département de Vaucluse, condamné à mort le 23 messidor an 2, par le tribunal criminel du département du Gard, comme contre-révolutionnaire.

FONTAINIER Pierre, (dit Arpajon), journalier, domicilié à Nasbinale, département de la Lozère, condamné à mort le 7 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

FONTAROI Augustin, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FONTEAU Louis, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

FONTELLE Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FONTENAU Pierre, domicilié à Vezins, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FONTENAU Jean, domicilié à St Simphorien, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FONTENAU Marie*, de Torfou, âgée de 55 ans fusillée le 22 pluviôse an II

FONTENAU Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

FONTENAU François, domicilié à Lachâtaigueraye, département de la Vendée, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

FOBTENAU Etienne, tisserand, domicilié à la Châtaigueray, département de la Vendée, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme conspirateur.

FONTENAY Pierre, domicilié à Cray, condamné à mort le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

FONTENAY François, domicilié à Temoine, département de la Vendée, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FONTENAY Jean, domicilié à Lachaussée, département de la Vendée, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

FONTENEAU Julien Joseph, domicilié à Haut-Goulaine, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 26 brumaire an 2, par la commission militaire séante à Rennes, comme brigand de la Vendée.

FONTENEAU René, domicilié à la Haye, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée

FONTENEAUX Jean, domicilié à Getigney, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FONTENEAUX Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FONTAININ Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

FONTENON René, domicilié à Lablefière, département de la Vendée, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

FONTEVIEUX Jean Baptiste Georges, officier des chasseurs de Gévaudan, âgé de 34 ans, natif du duché des Deux Ponts, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 18 juin 1793, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

FONTIGNY Claude Michel, ancien commis civil aux îles du Vent, ex noble, âgé de 64 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FONTMERVAULT Georges Pairon, domicilié à Usson, département de la Vienne, condamné à mort le 28 mars 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

FORAS Hubert, instituteur, demeurant au faubourg de Vaise près de Lyon, département du Rhône, condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon, comme fédéraliste (pas de date)

FORAY Pierre Marie, notaire, ci-devant administrateur du district de la campagne de Lyon, âgé de 29 ans, natif de St Germain-Laval, domicilié à Villechenère, département du Rhône, condamné à mort le 6 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FORBIN Gaspard, ex marquis, rentier, âgé de 53 ans, né à Aix, ex président du parlement d'Aix, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FORCEVILLE Elisabeth Françoise, ex noble, âgée de 42 ans, née à Forceville, département de la Somme, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 18 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

FOREL Alexis, domestique, âgé de 24 ans, natif de St Falissier, département de l'Ardèche, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FOREL Barthelemi, menuisier, officier municipal, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon, comme fédéraliste (*pas de date*)

FOREST Joseph, homme de loi, domicilié à Apt, département de Vaucluse, condamné à mort le 19 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange, comme fédéraliste.

FORESTIER Jean Etienne, âgé de 46 ans, fondateur et membre de la commune de Paris, né et domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 10 dudit mois, comme ayant pris part à la rébellion de la commune.

FORESTIER Jean, prêtre, domicilié à Canourgue, département de la Lozère, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire à la loi.

FORESTIER Jean, domicilié à Mohmart, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FORESTIER Marie*, fusillée le 16 avril 1794

FORESTIER Pierre, domestique, domicilié à la Limousière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

FORGETTE René, domicilié à Merannes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FORGERIE Jean Baptiste, domicilié à Pineaux, département de la Vendée, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du 1er arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales, comme émigré.

FORIEN Jean, déserteur, âgé de 27 ans, né et domicilié à Sentilly, département du Loiret, condamné à mort le 3 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FORIEN Charles François Joseph, journalier, domicilié à Loray, département du Doubs, condamné à mort comme émigré, le 1er frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

FORILLON Guillaume, domicilié à Montauban département du Lot, condamné à mort le 28 brumaire an 2, par la commission militaire séante à Auxonne comme émigré.

FORISSIER Jean Baptiste, soldat, âgé de 36 ans, natif de St Galmier en Forez, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FORRESTIER Jacques, domicilié à Geneton, département de l'Indre, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire par la commission militaire séante à Doué.

FORRET Joseph, âgé de 17 ans, né à Bruges en Autriche, y demeurant, condamné à mort le 18 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur, voyagent sans passe-port.

FORTIER, garçon maréchal, domicilié à Choue, département de Loir et Cher, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

FORTIER Jacques, maçon, domicilié à Neuville-les-Wassigny, département des Ardennes, condamné à mort le 27 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme distributeur de fausse monnaie.

FORTIER François, domicilié à St Georges, département de la Vendée, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

FORTIN Françoise, domiciliée à Laloge, département de la Vendée, condamnée à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FORTIN François, âgé de 43 ans, natif de Douzeville, marchand cirier à Verdun, département de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé à Verdun.

FORTIN Jacques, domicilié à Dardelay, département de la Vendée, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FORTIN Pierre, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FORTIN Antoine, domicilié à Trezevent, département de la Vendée, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

FORTIN Louis, domicilié à Vreuils, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

FORTIN André François, capitaine de la gendarmerie des tribunaux de Paris, pensionné par la République, âgé de 60 ans, né à Paris, domicilié à Sens, département de l'Yonne, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice des crimes de Capet, à la journée du 10 août 1793, recherchant à faire crier " vive le roi " par les gendarmes qu'il commandait.

FORTIN Gabriel Joseph, employé à l'habillement des troupes, âgé de 44 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 4 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme prévaricateur.

FORTIN Pierre François, tourbier, domicilié à Bresle, département de l'Oise, condamné à mort le 6 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

FORTUNEAU Jacques, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 3 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FORTUNEAU François, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 Germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FORTUNEAU Noël, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FORTUNET Jean Jacques Marie, confiseur, domicilié à Carpentras, département de Vaucluse, condamné à mort le 27 messidor an 2, par la commission populaire séante à Oranges, comme contre-révolutionnaire.

FOSSAT (dit la Tempête, domicilié à Moissac, département du Lot, condamné à mort le 6 avril 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme chef de révoltés.

FOSSENGUI Sébastien François, père, fontainier, domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, le 27 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme fédéraliste.

FOSSBRAT François, domicilié à Gray, département de la Haute Saône, condamné à mort le 29 ventôse an 2, par le tribunal criminel du département du Morbihan, comme brigand de la Vendée.

FOSSIER Pierre, gendarme, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 6 prairial an 3, par le conseil militaire de Paris, comme convaincu d'avoir abandonné le poste de l'arsenal, et s'être mêlé parmi les révoltés contre la convention nationale dans les journées des 1er, 3, et 4 prairial an 3.

FOTERE Joseph, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

FOUBERT Adélaïde Marie, ex religieuse, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 21 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme fanatique contre-révolutionnaire.

FOUCARD Jean Pierre, charretier à l'armée du Nord, âgé de 41 ans, né à Hore, département de la Somme, domicilié à Sorel, même département, condamné à mort, le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme

conspirateur ayant provoqué l'avilissement et la dissolution de la représentation nationale.

FOUCAULT Joseph, âgé de 42 ans, né à Clermont, ex officier au 22ème régiment, domicilié à bergues, département du Nord, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FOUCAULT Etienne, âgé de 55 ans, ex juge du tribunal révolutionnaire, né à Burges-les-Bains, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 17 floréal an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville.

FOUCHARD Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FOUCHARD Jacques, jardinier, domicilié à Messanger, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

FOUCHARD Etienne, domicilié à Ronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FOUCHARD Jeanne*, de Chalennes-sur-Loire, fusillée le 1er février 1794

FOUCHE Guillaume, domicilié à Ste Lumine-du-Coutay, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 3 floréal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FOUCHE Louis, domicilié à St Paul, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

FOUCHE Louis, vigneron, domicilié à Chassay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 19 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

FOUCHEREAU Jean, laboureur, domicilié à Largeusse, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

FOUCHEREAU Jean, garçon meunier, domicilié à Pigny, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

FOUCHEREAU Pierre, métayer, domicilié à Chiché, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 9 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme brigand de la Vendée.

FOUCIER Benoît, domestique à Roquemadon, département du Lot, condamné à mort le 16 germinal an 2, par la commission militaire séante à Bruxelles, comme émigré.

FOUET Jean, domicilié à Melay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FOUGERAI Charles, domicilié à Chauzeaux, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FOUGERAT Joseph, cultivateur, âgé de 67 ans, né à Chaudresac, département de la Charente, domicilié à Maux, même département, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

FOUGERE Jeanne, femme Simon Chadouteau, ex noble, née à Vors, département de la Charente, domiciliée à Vors, même département, condamnée à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice.

FOUGERET Jean, ex noble, receveur général des finances, âgé de 60 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 20 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

FOULCHIRON Claude, ouvrier en soie, âgé de 63 ans, natif de Saint-Etienne, département de la Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 29 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FOULON Anne Angélique, femme Garbet, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal criminel du département de la Meurthe, comme émigrée.

FOULLON Joseph François* Saumur 1717 - Paris 1789

FOUQUE Pierre, volontaire dans le 5^{ème} bataillon de chasse d'infanterie légère, domicilié à Montesquieu-Volvestre, département de la Haute Garonne, condamné à mort le 10 floréal an 2, par la commission extraordinaire séante à Bayonne, comme émigré.

FOUQUET Agricola, cadet, fabricant de taffetas, domicilié à Avignon, département de Vaucluse, condamné à mort le 4 messidor par la commission populaire séante à Orange, comme fédéraliste.

FOUQUET Jean Baptiste, ex procureur fiscal, âgé de 51 ans, né à Parmi, département de la Seine Inférieure, domicilié à Versailles, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant tenu les propos les plus contre-révolutionnaire.

FOUQUET Robert Jacques Charles, adjudant général d'artillerie, ci-devant magasinier, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 25 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme contre-révolutionnaire.

FOUQUET Robert Jacques Joseph, adjudant général d'artillerie, domicilié à St Nicolas-de-Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 25 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme prévaricateur.

FOUQUET Jean Nicolas, officier public à Soulain, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

FOUQUIER-TINVILLE Antoine Quentin*, âgé de 48 ans né à Héronelle, département de l'Aisne, domicilié à Paris, département de la Seine, ex procureur au Châtelet, accusateur public près le tribunal révolutionnaire de Paris, condamné à mort le 17 floréal an 3, comme conspirateur, et notamment pour avoir fait périr une foule innombrable de français de tout âge et tout sexe, sous le prétexte de conspiration, pour avoir fait juger 60 à 80 individus en 4 heures, avoir fait encombrer des charrettes préparées dès le matin, de victimes dont les qualités n'étaient point désignées, et contre lesquelles les jugements signés en blanc, ne contenaient aucunes dispositions; d'en avoir fait mettre hors des débats, d'avoir composé le jury de jurés à lui affidés &c.

FOURCADE Laurent, agriculteur, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort le 1er termidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme fédéraliste.

FOURCAULT-DE-PAVANT René François, notaire âgé de 44 ans, né à Argenton, département de l'Indre, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 2 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu avec les ennemis extérieurs des correspondances, en 1792 et 1793.

FOURCHUT Jean Baptiste (dit Lecamus), propriétaire foncier, ex seigneur de St Pierre-de-Castres, domicilié à Bagnols, département du Gard, condamné à mort le

15 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

FOURGEON Aubert, tailleur de pierre, domicilié à St Clementin, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

FOURGON Roche Marie Vital (dit Maisonforte), ex noble, âgé de 61 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FOURICE Mathurin, domicilié à Feuillet, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FOURLÉNIS Pierre Antoine, fils de Philippe Antoine, domicilié à Turcoing, département du Nord, condamné à mort le 25 vendémiaire an 2, par la commission militaire séante à Bois-le-Duc, comme émigré.

FOURMESTREAU Ignace Joseph, (dit Brisseuille), ex conseiller au parlement de Paris, âgé de 52 ans, né à Lille, département du Nord, domicilié à Sceaux-l'Unité, département de la Seine, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

FOURMY Etienne, domicilié à la Ronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FOURMY René, taupier, domicilié à Quelaines, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 23 prairial an 2, par la commission militaire séante à Laval, comme brigand de la Vendée.

FOURNEAU Jacques, domicilié à St Germain, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FOURNEAU René, domicilié à Andreze, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 19 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FOURNEAU François, domicilié à Bran, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FOURNEAU Pierre, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 8 juillet 1793, par le tribunal criminel dudit département comme distributeur de faux assignats.

FOURNEL Joseph, domicilié à Paris, département de la Seine, gendarme, condamné à mort le 6 prairial, comme convaincu d'avoir abandonné le poste de l'arsenal, et s'être mêlé parmi les révoltés, les 1er, 3, et 4 prairial an 3, par la commission militaire établie à Paris.

FOURNIE Louis, domicilié à Laval, département de la Lozère, condamné à mort le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

FOURNIER J. B., âgé de 67 ans, né et domicilié à Longjumeau, département de la Seine et Oise, ex commissaire des guerres, condamné à mort, le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

FOURNIER Jean (dit Carrizer, voiturier, domicilié à Aigue-Perse, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 27 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département.

FOURNIER Pierre Jean, peintre, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort, comme conspirateur le 25 brumaire an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux.

FOURNIER Jean Baptiste, brocanteur, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 15 août 1792, par le tribunal criminel dudit département.

FOURNIER, ci-devant, prier curé de Nasbinals, y demeurant, département de la Lozère, condamné à mort le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme complice de séditieux.

FOURNIER, domicilié à Ste Lucie, département de la Lozère, condamné à mort le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme complice de séditieux.

FOURNIER Joseph, ex curé et instituteur âgé de 31 ans, domicilié à Parelhem, département de la Dordogne, condamné à mort le 18 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

FOURNIER Pierre Charles, épicier, officier municipal âgé de 42 ans, domicilié à Sedan, département des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

FOURNIER J. J. Julien, (dit Devarennas), major d'infanterie âgé de 55 ans, né et domicilié à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, ex chevalier de St Louis, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur et fédéraliste.

FOURNIER Adélaïde femme de Lys, ex noble âgée de 42 ans, née et domiciliée à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur ayant pris part à la rébellion des départements fédéralistes.

FOURNIER Jean baptiste, (dis Autanne), ex marquis domicilié à Valréas, département de Vaucluse, condamné à mort le 29 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme contre-révolutionnaire.

FOURNIER Marie Françoise Hyacinthe, veuve Chabanne, ex marquise, âgée de 47 ans, née à Quincy-sur-Yonne, domicilié à Nevers, département de la Nièvre, condamné à mort le 25 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire, accusée d'avoir pratiqué des manœuvres tendantes les assignats et d'avoir prêché le fédéralisme et le royalisme.

FOURNIER Antoine*, tisserand domicilié à la Poitivinière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

FOURNIER Mathurin, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FOURNIER Claude* (dit l'Américain) Auzun 1745 - Paris 1823 ou 25

FOURNIQUET Antoine Michel, commis marchand de charbon, âgé de 26 ans, né à Paris, département de la Seine, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 19 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FOURQUIER Jean, employé dans les traîtres, domicilié à Availles, département de la Vienne, condamné à mort le 29 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme chef des brigands de la Vendée.

FOURRA Jacques, agriculteur, âgé de 56 ans, né à beaujeu, département du Rhône, domicilié à Lyon, même département condamné à mort, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FOURRET François, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 22 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme conspirateur.

FOURRIER Joseph, juge de paix, domicilié à Giotat, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, le 28 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département comme prévaricateur.

FOURRISSÉAU Louis, domicilié à Vezins, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FOUSSAT Pierre, commis au canton de Beaucaire, domicilié à Beaucaire, département du Gard, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme fédéraliste.

FOUSSE-GRIVE François, épinglier, âgé de 27 ans, né et domicilié à Caussade, département du Lot, condamné à Mort le 3 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

FOUTY Marie Barbe, femme divorcée de Dreyre, émigré, domicilié à Sarre-Libre, département de la Moselle, condamné à mort le 7 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

FOUYE Vincent, domicilié à Monmusson, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FRABOULLET Jérôme, domicilié à St Caradée, département des Côtes-du-Nord, condamné à mort le 25 ventôse, an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme fabricant de fausse monnaie.

FRADEL Gaspard, rentier, ex noble, âgé de 47 ans, natif de Montellier, domicilié à St Félix, département de l'Allier, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FRADIN Louis, ci-devant maire d'Aurailon, ex moine, domicilié à Aurailon, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 27 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département comme chef des brigands de la Vendée.

FRAISSE Philibert, prêtre réfractaire, âgé de 68 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 27 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FRAISSE Pierre, âgé de 63 ans, ci-devant chanoine, prêtre réfractaire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 2 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

FRAMON Louis, domicilié à Valence, département du Tarn, condamné à mort, le 30 vendémiaire an 3, par la commission militaire séante à Blois-le-Duc, comme émigré.

FRANCHICOURT Jean Joseph, prêtre, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 18 brumaire an 2, par le tribunal criminel révolutionnaire dudit département.

FRANCHOMME César Auguste, chasseur au 2^{ème} bataillon des chasseurs français, domicilié à Lille, département du Nord, condamné à mort le 29 thermidor an 2, par la commission militaire de l'armée du Nord, comme émigré.

FRANCHY Jean, ouvrier en soie, âgé de 42 ans, natif de Turin en Piémont, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FRANCOIS Charles (dit Cadet), cultivateur âgé de 37 ans, né à Boissi-sur-Marne, domicilié à Champoget, département de Seine et Marne, condamné à mort le 19 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FRANCOIS Pierre, compagnon faiseur de bas, âgé de 36 ans, natif du Mont-Blanc, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FRANCOIS Jean Paul, domestique, âgé de 30 ans, natif de Poupierre en lorraine, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FRANCOIS Pierre Philippe, commis du receveur du canton de la Campagne-de-Lyon, âgé de 32 ans né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 9 pluviôse an 2 par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FRANCOIS Jean, ferblantier, âgé de 38 ans, natif de Belves, domicilié à Ste-Foy, département de la Gironde, condamné à mort le 25 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire.

FRANCOIS N. (dit Samétrier), âgé de 54 ans, né à Dommartin, département des Vosges, laboureur et procureur de la commune de Doulière, département de la Meuse, y demeurant, condamné à Mort, le 18 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir soustrait des conspirateurs au glaive de la loi, par suite des journées des 31 mai, 1 et 2 juin.

FRANCON Jean François, journalier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 25 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FRANCONNIER Jacques, domicilié à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 26 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

FRANCOT Pierre, brocanteur, âgé de 61 ans, né à Beville, département de la Seine et Oise, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public, de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

FRANCOUL Jean, homme de loi, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 16 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département comme fédéraliste.

FRAN-KART J., fils, âgé de 28 ans, né à Paris, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu.

FRANQUART Ussule Marine, femme fille de Georges Franquart, domiciliée à Douay, département du Nord, condamnée à mort le 15 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme fabricatrice et distributrice de fausse monnaie.

FRANTZ André, ferblantier, domicilié à Oberenheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort le 22 octobre 1793 par contumace par la commission révolutionnaire séante à Strasbourg, comme chef d'émeute.

FRAPIN René, garçon sellier, domicilié à la Haie, département de l'Indre et Loire, condamné à mort le 12 germinal an 2, par la commission militaire séante à Tours, comme brigand de la Vendée.

FRAPPIER Augustin Edme, maire, ex juge, domicilié à Douzy, département de la Nièvre, condamné à mort le 2^e messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

FRASAN M. S. F., veuve Devillard, âgé de 30 ans, née à Lyon, département du Rhône, condamnée à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où elle était détenue.

FRASSEN Marie Marguerite Marthe, veuve Arrachart, accoucheuse, âgée de 54 ans, domiciliée à Arras, département du Pas-de-Calais, condamnée à mort le 25 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Arras, comme complice de la conspiration, contre le peuple français et sa liberté, et en conservant une infinité d'écrits propres à corrompre l'esprit public et les citoyens.

FRAU Jacques, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FRAVAL Pierre François, ex noble, et receveur des droits de Bretagne, domicilié à Château-Neuf, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

FRECAULT-LANTY G., âgé de 80 ans, né à Paris, département de la Seine, et doyen du grand conseil, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire.

FRECHAU Germain, perruquier, âgé de 29 ans, né à Auxerre, département de l'Yonne, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FREDEL Louise Charlotte, veuve Jouanis, domiciliée à St Malo-de-Filis, département d'Ille-et-Vilaine, condamnée à mort le 2 fructidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Rennes, comme complice des brigands de la Vendée

FREDERIC DE SALM-KIRBOURG, âgé de 48 ans, né à Limbourg en Belgique prince d'Allemagne, colonel à la suite des troupes allemandes, et ci-devant commandant du bataillon de la Fontaine-Grenelle, domicilié à Paris, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu.

FREDERIC Jean, gardien de la tour d'Obérenheim, domicilié à Neytrazheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort le 13 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Schelestat, comme chef d'attroupement.

FREDERIC Nicolas, tailleur des pages du tyran roi, âgé de 51 ans, né à Clouenge, département de la Moselle, domicilié à Versailles, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

FREDIERE Jean, géomètre, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 5 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Lyon, comme fédéraliste.

FREDIN Jacques, domicilié à Bertignoles, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FREDIN Pierre, domicilié aux Aubiers, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

FREDY Henri Louis, ex conseiller au ci-devant parlement de Paris, âgé de 74 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 1 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FREGIER Daniel, négociant en fraperie, domicilié à Orange, département de Vaucluse, condamné à mort le 5 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme contre-révolutionnaire.

FREIGNEAU Charles Auguste, ancien orfèvre, domicilié à Charente, département de la Charente Inférieure, condamné à mort le 5 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme conspirateur.

FREMAU Louis Joseph, âgé de 32 ans, célibataire, et demeurant à Garvin Epinoy, guillotiné à Arras le 25 floréal an II

FREMINVILLE Jean Baptiste Claude, fils, ci-devant religieux, officier municipal du faubourg de la Croix-Rousse de Lyon, département du Rhône, condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon, comme fédéraliste.

FREMOND Pierre*, 40 ans, laboureur - vigneron de Chaudefonds, le 10 février 1794

FREMONDIERE Louis, domicilié à St Pierre, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FRENAU Louis, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 1^{er} nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme complice des brigands de la Vendée.

FRENOT Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FRERE Jean François, ex chanoine, domicilié à Vivonne, département de la Vienne, condamné à mort le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme réfractaire à la loi.

FRERON ou FERON Guillaume, âgé de 45 ans, né à Arnouville, journalier, domicilier à St Martin-des-Champs, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FRERON ou FERON Marie Anne, femme Rageot, couturière, domiciliée à St Martin-des-Champs, département de Seine et Oise, condamnée à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FRERE Urbain, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

FRERET J., âgé de 67 ans, né à St Aubin-Guste-Boulau, ex curé, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

FRERET A. F., ex noble âgé de 64 ans, né à Savenay condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

FRERY Antoine, membre du conseil-général de la commune de Paris, âgé de 62 ans, né à Nancy, département de la Meurthe, commis avant la révolution, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale, du 6 thermidor an 2, comme traître à la patrie et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 11 dudit, comme ayant pris part à la rébellion de la commune.

FRESNEL Marie, femme l'Huissier, domiciliée à Romilly, département d'Ille-et-Vilaine, condamnée à mort le 10 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

FRESNOT Jean, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 2^e germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FRESSOT Jean, domicilié à Chalier-sur-les-Ormeaux, département de la Vendée, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FRETEAU Emmanuel Marie Michel Philippe, âgé de 49 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, ex conseiller au ci-devant parlement de Paris, ex

constituant, juge du tribunal du deuxième arrondissement, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FRETEAU F. F. S., femme Chambon-d'Arbouville, ex noble, née à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspiratrice de la conspiration de la prison du Luxembourg où elle était détenue.

FREULIN Etienne, chasseur de la cavalerie du Gers, âgé de 38 ans, né et domicilié à Aget, département du Gers, condamné à mort le 18 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme déserteur, et pour avoir falsifié son passeport.

FREY Junius*, ex noble, ex baron, âgé de 36 ans, né à Brimm en Moravie, domicilié à Vienne en Autriche, et depuis deux ans à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la fraction de l'étranger et de la conjuration contre le Peuple Français et sa liberté, ladite conjuration tendante à diffamer et avilir la représentation nationale, et à détruire le gouvernement républicain, par le gouvernement républicain, par la corruption et par la falsification des décrets.

FREY Emmanuel*, ex noble, ex baron, âgé de 27 ans, né à Brimm en Noravie, frère de Junius Frey, domicilié à Vienne en Autriche, et depuis deux ans à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la fraction de l'étranger et de la conjuration contre le Peuple Français et sa liberté, ladite conjuration tendante à diffamer et avilir la représentation nationale, et à détruire le gouvernement républicain, par le gouvernement républicain, par la corruption et par la falsification des décrets.

FRIANT Jean Baptiste, serrurier et membre du comité révolutionnaire de Versailles, âgé de 44 ans, né à Montargis, ex procureur général à la table de marbre, domicilié à Versailles, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 15 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

FRIBAUD Mathurin, closier, domicilié à St Hilaire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme contre-révolutionnaire.

FRIN Geoffroi, laboureur, domicilié à Labaussaine, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 23 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

FRINCHET Mathurin, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FRINCHETEAU François, domicilié à Chaliier-sur-les-Ormeaux, département de la Vendée, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FRISSARD Claude, boutonniier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 2 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme distributeur de faux assignats.

FROGER Jacques, domestique, domicilié à Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

FROGER Jacques, charcutier, domicilié à Cléré, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

FROID Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme brigand de la Vendée.

FROIDURE Nicolas André Marie*, administrateur de Police de la commune de Paris, âgé de 29 ans, né à Tours, département d'Indre et Loire, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration de l'étranger, et des assassins de Collot-d'Herbois et Robespierre, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

FROISARMET Marguerite, femme d'Etecombe, âgée de 43 ans, née et domiciliée à Coulommiers, département de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration qui existe à Coulommiers.

FROMAGE Jean, ex procureur, âgé de 74 ans, natif de St Etienne, département de la Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 6 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FROMAGEAU Jean, métayer, domicilié à St Pierre-de-Chevillé, département de la Sarthe, condamné à mort le 22 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

FROMAGEOT Pierre, ex prieur et seigneur de Gourdagues, y demeurant, département du Gard, condamné à mort le 23 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

FROMENT Jean, ci-devant prêtre et chartreux, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort le 2 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme réfractaire à la loi.

FROMENT Mitre-Roch, prêtre, domicilié à Auriole, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 25 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel révolutionnaire dudit département.

FROMENAL Guillaume, aîné, notaire, âgé de 54 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FROMENTAL Laurent, domicilié à Montredat, département de la Lozère, condamné à mort le 2 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme chef de rebelles.

FRONAIT Jean, domicilié à Camban, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FROTTÉ Marie Pierre Louis* (comte de) Alençon 1755 - Verneuil 1800

FROUAIN Jean, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FROUIN Jean, domicilié à St Hilaire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

FROUIN Louis, domicilié à St Pierre, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FROUIN Jean, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FROULLE Jacques François, imprimeur libraire, âgé de 60 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 13 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire, pour avoir imprimé en avril 1793 un ouvrage in-8° ayant pour titre " liste comparative des

cinq appels nominaux " dans lequel se trouve la relation des 24 heures d'angoisses qui ont précédé la mort de Louis XVI.

FRUCHARD Louis, domestique, domicilié à Lauderoude, département de la Vendée, condamné à mort le 5 ventôse an 2, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

FRUCHARD Louis, maire de Véré, domicilié à Véré, département de la Vendée, condamné à mort le 15 Avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

FRUCHOT Marie, femme Fardeau, domiciliée à Rechefort, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes aux Sables, comme complice des brigands de la Vendée.

FRUCTUS Sylvestre, fabricant de tuiles, maire de Bédouin, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

FRUCTUS Michel (dit Coucourdon), meunier, lieutenant de la garde nationale, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département comme conspirateur.

FRUTUS François, potier de terre, commandant de la garde nationale, domicilié à Bédouin département de Vaucluse, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département comme conspirateur.

FRUGOT Pierre, domicilié à St Aubin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FRULEUX Jean Guillaume Philippe, âgé de 63 ans, domicilié à Arras, ex noble vivant du revenu de ses biens, guillotiné à Arras le 27 ventôse an II

FUMEL Marie Louise, (dite Argicourt), ex noble âgée de 41 ans, née et domiciliée à Bordeaux, département de la Gironde, condamnée à mort le 13 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire et fanatique.

FUMEL Joseph, ex noble domicilié à Aubrion, département de la Gironde, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire.

FUMERAY François, domicilié à St Hilaire, département de la Vendée, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FUREL Jacques Jean Laurent (dit Prébaron), chef d'escadron au 17ème régiment de cavalerie âgé de 44 ans, né et domicilié à Salins, département du Jura, condamné à mort le 8 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur et complice de Dumourier (membre de la municipalité, a recruté des soldats pour l'armée des rebelles et maltraité le sieur Massé)

FURGIER Jean, officier municipal domicilié à Faye-Labesse, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département comme brigand de la Vendée.

FURON Pierre, domicilié à beaulieu, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 brumaire an 2, par la commission militaire séante à Rennes.

FUSEAU Jean, domicilié à St Maurice, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

FUSEAU Jean, (dit Bordier), domicilié aux Sables, département de la Vendée, condamné à mort le 18 frimaire an 2, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

FUSEAU Pierre, domicilié aux Aubiers, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

FUSILLIER Jean, journalier, domicilié à St Réverend, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 7 frimaire an 2, par la commission militaire séante aux Sables.

FUSTIER J. Charles Christian, élève entrepreneur de bâtiments, âgé de 27 ans, né à Tréga près de Brest, domicilié à Brest, département du Finistère, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

FYON Jean, domicilié à St Paul département de la Vendée, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

[accueil](#)